Calais – Lundi 26 septembre 2016

Mesdames, Messieurs les ministres,

Monsieur le président de la région Hauts-de-France,

Monsieur le président du département,

Madame la maire,

Mesdames, Messieurs le parlementaires, les élus,

Monsieur le président du port,

Mesdames, Messieurs,

Je tenais à venir à Calais pour lancer un message d'espoir et quel espoir plus grand peut-on avoir à Calais que d'avoir un port qui sera l'un des plus modernes de France et d'Europe ? C'est la raison pour laquelle je tenais - et je vous remercie de m'avoir invité - à poser la première pierre de « Calais 2015 ». C'est un projet qui a mis du temps et j'imagine quand il avait été fixé à 2015, c'est pour qu'il puisse être lancé en 2015, nous avons presque un an de retard, sans doute davantage. Je remercie Daniel PERCHERON d'avoir eu l'intuition qu'il fallait avoir cette ambition, car il faut avoir de l'ambition pour Calais.

Ce qui se passe ici dans le contexte que nous connaissons et sur lequel je reviendrai, -la situation migratoire, - est un investissement majeur. Majeur pour Calais, majeur pour le département, la région, majeur pour la France. Il s'agit du premier port français de passagers et de marchandises et il s'agit du plus grand projet portuaire avec la construction d'une nouvelle ligne, près de 3 kilomètres, un nouveau bassin, l'accroissement des terre-pleins qui vont même gagner sur la mer et la création de nouveaux quais. Voilà ce qui est aujourd'hui, non pas simplement en dessin, ce qui va être en chantier. Cet investissement, vous l'avez rappelé, va créer de nombreux emplois, 2 000 par an pendant toute la durée du chantier, plus de 1 700 lorsqu'il sera achevé. Cette infrastructure, va permettre de renforcer l'interconnexion de la France avec tous ses voisins européens, encore européens et demain peut-être plus européens, mais qui auront besoin de toute façon – on ne change rien à la géographie et à l'économie – de commercer et donc de transporter. Le port de Calais se situe sur l'un des neuf corridors du réseau transeuropéen du transport, directement relié au Benelux à l'Europe du Nord, au centre de la France et à l'Europe du Sud, c'est aussi un investissement considérable par son montant, 850 millions d'euros financés à 30% par des fonds publics avec des travaux qui sont confiés à un groupement de constructeurs dont le mandataire est BOUYGUES.

Longtemps cette question du financement a ralenti l'opération et l'a même la mise en doute, je rappelle qu'en 2012 « Calais Port 2015 » ne disposait d'aucun financement européen. Il est maintenant subventionné à hauteur de 100 millions d'euros par l'Europe dans le cadre d'un mécanisme d'interconnexion et en plus il va bénéficier de la garantie du plan Juncker. Alors il pourrait être tentant, je sais bien que cela a pu traverser certains esprits, de dire : puisque l'Europe apporte ses financements, l'Etat peut se mettre en retrait. C'est mal connaître la solidarité nationale et l'engagement de l'Etat. Donc ces financements européens vont s'ajouter à ceux de l'Etat, de la région, des principaux acteurs économiques et je veux ici remercier tous les participants à cette opération.

« Calais Port 2015 », c'est l'avenir ; c'est un avenir qui se prépare, vous l'avez tous dit avant moi, la taille des ferries qui va augmenter, le trafic transmanche qui va s'intensifier et le transport maritime qui à partir de Calais va s'amplifier. Les normes environnementales seront respectées au plus haut niveau.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie portuaire de la France qui a été lancée par Frédéric CUVILLIER en mai 2013 et qui est poursuivie par Alain VIDALIES aujourd'hui. Cette stratégie est fondée sur l'articulation de la logistique, - et ici, je salue toutes les entreprises qui y contribuent - de l'aménagement durable et de l'industrialisation des territoires, parce que tout se tient. Le gouvernement et cela a été une tâche difficile, a veillé parallèlement à ce que le règlement européen sur les services portuaires préserve le modèle français, c'est toujours la position qu'a la France, préserver son modèle tout en faisant en sorte de se mettre au bon niveau de la compétition dans le cadre européen, mais il ne faut pas s'arrêter là. Les ports doivent s'unir pour être mieux armés dans la compétition et dans la concurrence internationale ; c'est dans cet esprit que le sénateur René VANDIERENDONCK donc et Jérôme BIGNON ont été missionnés par le Premier ministre, pour travailler à la promotion de l'axe Nord.

Les propositions qui ont été avancées sont pour l'essentiel retenues par le gouvernement avec une entité qui sera dédiée au regroupement des ports de Boulogne, de Calais, de Dunkerque tout en associant Eurotunnel. Il s'agit de renforcer la coopération entre les acteurs, entre les différentes places portuaires et entre les territoires car le premier port de France avec près de 90 millions de tonnes de marchandises, c'est la Côte d'Opale avec Boulogne, Calais, Dunkerque mais aussi Etaples, Gravelines et dorénavant la baie de Somme. Pour assurer la promotion et la coordination de cet axe nord, un Haut-Commissaire sera nommé par le gouvernement avant la fin de l'année.

Mesdames et Messieurs, je suis à Calais et je suis ici pour lancer un grand investissement. La France est une puissance maritime, le deuxième espace maritime au monde, c'est une grande responsabilité, notamment sur le plan environnemental, mais c'est aussi une somme d'opportunités économiques, considérable qui fait que nous sommes un pays, - grâce à sa géographie et aussi à son histoire, à travers nos départements et territoires d'Outre-mer, - qui a la capacité de faire vivre un espace maritime, de l'entretenir, mais aussi de faire en sorte qu'il puisse nous procurer des ressources et des activités. Je veux saisir l'occasion qui m'est donnée pour souligner l'importance de la pêche dans notre économie. Le port de Boulogne est le premier port de pêche de France en tonnage, mais s'y ajoute aussi la pêche artisanale des ports de Calais, Dunkerque et Boulogne est également la capitale de la transformation des produits de la mer en Europe et je veux que cette économie maritime puisse être pleinement stimulée et confortée. J'ai reçu encore récemment les professionnels de la pêche française qui connaissent aujourd'hui une activité tout à fait satisfaisante, investissent, mais veulent aussi des infrastructures et ils veulent des ports qui puissent leur apporter l'appui nécessaire pour mettre en œuvre cette chance de l'économie maritime.

Le pôle de compétitivité AQUIMER de Boulogne est un laboratoire pour le développement de la croissance bleue. Le Parlement vient d'adopter un texte sur la croissance bleue, sur ce que nous pouvons faire de l'économie de la mer. Votre région compte plus de 45 000 emplois maritimes ; ils peuvent être le double dans dix ans si nous développons des projets comme ceux de Calais, si nous répondons aux enjeux énergétiques, si nous renforçons le secteur de la pêche et si nous donnons toute sa place au tourisme et au transport maritime. Vous avez besoin de grandes infrastructures. « Calais Port 2015 » en est une parmi les plus exemplaires, mais je veux aussi insister sur la desserte du territoire calaisien avec l'aéroport Calais - Dunkerque, il y a la présence des douanes sur ce site qui donne la possibilité d'échanges internationaux, cet aéroport est parfaitement opérationnel et son avenir doit être assuré. Je prends donc ici l'engagement que l'Etat

participera à hauteur de 40% au coût d'allongement de la piste et aussi à l'amélioration de la desserte routière

Vous avez parlé de l'autoroute ferroviaire Calais - Le Boulou qui a été mise en service en mars dernier. Son exploitation a été interrompue en juillet car les conditions de sécurité n'étaient plus réunies. J'affirme ici la détermination qui est la mienne et celle du gouvernement de reprendre cette initiative majeure de développement du fret ferroviaire dans les meilleurs délais. L'Etat financera 80% de ce qu'on appelle la « voie mer » évaluée à plus de 50 millions d'euros pour promouvoir le fret ferroviaire parce que nous devons avoir une complémentarité entre les moyens de transport.

Il y a aussi le projet canal Seine-Nord, cela fait combien de temps qu'on en parle du canal Seine-Nord? Peut-être déjà nos propres parents avaient cela à l'esprit, mais il faut à un moment passer des projets aux actes. C'est un équipement majeur, chacun le sait, il contribuera à la transition énergétique au report de la route vers le fluvial et donc la société de projets, maître d'ouvrage du canal, sera constituée avant la fin de l'année, je dis bien avant la fin de l'année. De la même manière, je souhaite que le GIP GIE Seine Escaut qui fédérera les acteurs économiques, - ils sont ici présents avec la région Hauts de France, - puisse être mis en place le plus vite possible.

Voilà un pari gagné avec « Port Calais 2015 », vous y êtes, nous y sommes c'est un grand projet pour l'emploi, pour l'activité économique, pour la région et pour le pays. C'est pour la ville, vous l'avez dit Madame le maire, un espoir, un espoir qui ne peut pas être déçu, un espoir qui ne peut pas être annihilé, entravé par une situation migratoire que Calais connaît depuis trop longtemps et qui fait que aujourd'hui c'est de la situation migratoire que l'on parle quand on évoque Calais, alors que nous devrions tous exprimer la fierté qui a été la vôtre en évoquant le port et l'activité économique qu'il peut générer et les investissements que nous venons ici d'annoncer.

Ce matin, je suis donc venu à Calais aussi pour confirmer la décision que j'ai prise avec le gouvernement, Manuel VALLS, Bernard CAZENEUVE et Emmanuelle COSSE de démanteler définitivement, entièrement, rapidement, c'est-à-dire d'ici la fin de l'année, ce qu'on appelle la « lande de Calais ». Je me suis exprimé d'abord devant les forces de sécurité qui ont fait un travail admirable ces derniers mois, pour assurer la protection autant qu'il était possible de la population du Calaisis, pour faire en sorte qu'il puisse y avoir aussi une lutte contre les trafics, contre les passeurs, qu'on puisse appréhender et livrer à la justice ceux qui commettent des actes inadmissibles contre les particuliers ou les acteurs économiques.

2 100 policiers et gendarmes, ce sont des moyens considérables. Je vous remercie d'avoir reconnu l'effort qui a été mené par Bernard CAZENEUVE, j'ai écouté aussi les élus du territoire, tous les élus, au-delà de leurs sensibilités. Ils ont tous exprimé l'immense difficulté pour mener à bien leur mission face à cette situation humanitaire, face aussi à l'insécurité, à la baisse de l'activité touristique, face à la mise en cause d'un certain nombre de modes de transport. Ils m'ont dit aussi quelle est leur colère alors que la population de Calais est connue pour son sens de l'hospitalité d'être ainsi ramenée à l'image, toujours la même, d'un campement qu'on appelle « une jungle » pour noircir encore le tableau de la France qu'on offre aux yeux du monde.

J'ai vu les associations qui accompagnent ces migrants et leur apportent leur aide, leur soutien, leurs conseils et font en sorte que ce soit vivable dans des conditions qui pour beaucoup ne le seraient pas. J'ai écouté attentivement les acteurs économiques, les commerçants, les transporteurs et aussi les salariés du port qui souffrent chaque jour, chaque nuit, de voir leur activité perturbée, parfois au risque même de leur intégrité physique ou des biens qu'ils transportent.

Ici à Calais, 7 000 migrants sont installés sur le campement, leur nombre a pu varier ces derniers mois et nous avions pu penser que la crise migratoire pourrait s'apaiser et faire en sorte que nous puissions traiter dans le temps la question du campement. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Aujourd'hui, c'est le démantèlement complet du campement d'ici la fin de l'année et cette opération doit être menée à la fois avec humanité, responsabilité et dignité parce que c'est notre devoir. Il doit y avoir aussi un message très clair qui doit être passé et je saisis l'occasion qui m'est donnée pour le prononcer et le livrer : Calais n'est ni une étape, ni un aboutissement pour les migrations. C'est une impasse, il n'y a plus de passage possible, il n'y en aura plus. Donc raison de plus pour ne pas laisser plus longtemps ces femmes, ces hommes, ces enfants vivre dans la promiscuité dans des conditions insalubres, précaires, malgré tous les aménagements que nous avons pu faire depuis plusieurs mois.

Le démantèlement du campement est donc un double devoir de solidarité, solidarité à l'égard des réfugiés qui doivent être accueillis dignement, solidarité à l'égard de la population de Calais qui ne peut pas être soumise à une telle pression. C'est donc, vous l'avez dit Monsieur le président, l'ensemble du territoire national qui doit assumer cette responsabilité; c'est toute la France, la France entière qui doit prendre sa part dans le traitement de la question si difficile des réfugiés.

Alors, démanteler Calais pour créer des situations inextricables ailleurs, sûrement pas ! Démanteler Calais pour laisser les migrants revenir à Calais et s'y réinstaller dans des conditions qu'on a pu connaître dans le passé, sûrement pas ! Nous devons avoir une démarche ordonnée. Si nous voulons le démantèlement de Calais, c'est pour qu'il n'y ait plus de migrants qui s'y réinstallent, donc nous aurons une présence des forces de l'ordre autant de temps qu'il sera nécessaire et des mesures de protection aussi fortes soient-elles parce qu'elles sont indispensables pour qu'il n'y ait plus de réinstallation de campement de migrants à Calais ou de quelque abri de fortune que ce soit.

De la même manière, nous devons nous assurer que ces migrants qui vont quitter Calais, soient accueillis dans des conditions honorables ailleurs, pour un temps limité, avant de pouvoir aller vers des logements liés à l'asile. C'est pour cela que le gouvernement a annoncé et déjà mis en place des centres d'accueil et d'orientation. Il y en a 164 dans 80 départements, cela a d'ailleurs permis de dégager de Calais à peu près 5 000 personnes ces derniers mois.

Qu'est-ce que c'est qu'un centre d'accueil et d'orientation? C'est un centre à taille humaine installé dans des locaux existants, financé entièrement par l'Etat, de 50 à 60 personnes. Je suis allé en visiter samedi dernier à Tours. 40, 50 migrants, beaucoup, la plupart même, venaient de Calais et vivaient dans des logements étudiants et n'avaient créé aucun incident - je remercie d'ailleurs les élus de Tours et des communes concernées. Ces migrants réfugiés me disaient qu'ils ne voulaient jamais revenir à Calais, mais qu'ils étaient dans cette démarche de demande d'asile. Dans chaque centre, il y a une prise en charge pour que les procédures administratives soient engagées. C'est d'ailleurs, ce que font les migrants qui, pour 80% de ceux qui sont à Calais, relèvent du droit d'asile. Ce ne sont pas des migrants économiques mais qui sont des migrants qui relèvent du droit d'asile.

Pour que nous puissions réussir dans les délais que j'ai fixés d'ici la fin de l'année et le plus tôt possible le démantèlement complet du campement de Calais, les préfets ont reçu des instructions très précises des ministres de l'Intérieur et du Logement. 9 000 places en plus de celles dont j'ai parlé seront créées dans les CAO, les centres d'accueil et d'orientation. Une solution de mise à l'abri sera indiquée à chaque migrant présent à Calais. Il sera accompagné vers le lieu où il a été prévu qu'il y soit non seulement enregistré mais présent pour assurer les démarches. Aucun maintien sur place ne sera toléré.

Les objectifs par région ont été fixés de façon à répartir équitablement cet effort et en tenant compte de ce qui a déjà été réalisé par plusieurs régions au titre de la solidarité. Il ne s'agit pas de mettre là où il y a déjà eu beaucoup d'accueils qui ont été faits, des migrants supplémentaires.

De même les Britanniques - ils sont présents ici - que je salue, tout en m'exprimant en français, seront sollicités. Des engagements ont été pris par le gouvernement du Royaume-Uni, notamment sur la question des mineurs. Non seulement ils doivent être intégralement respectés, mais réhaussés, dans le cadre de la fermeture définitive de la Lande de Calais. Ce qu'on appelle les accords du Touquet, qui entretiennent la relation entre la France et le Royaume-Uni sur cette question migratoire, et notamment de Calais, signés dans un autre temps, mais qui aujourd'hui nous contraignent, sont en permanence discutés, précisés, complétés, négociés, et nous continuerons à le faire, parce que nous devons prendre chacun nos responsabilités, et le Royaume-Uni encore davantage dès lors que cette situation est créée. Ce serait trop simple et je ne me livrerai pas à cet exercice, de dire à ceux qui sont à Calais : qu'ils aillent au Royaume-Uni! Si on cédait à ce que l'on croit être une position ce serait finalement ouvrir très largement les flux vers le Royaume-Uni. Ici ce ne serait pas des milliers, mais peut-être encore davantage, qui viendraient, chacun doit le comprendre. C'est pour cela que nous avons besoin de règles, et c'est pour cela que ceux qui sont à Calais seront répartis sur le territoire français, dans le cadre de ces centres d'accueil et d'orientation.

Cette politique, néanmoins, n'est soutenable, ni même acceptable, que si s'exerce une vraie et juste fermeté à l'égard des migrants qui ne relèvent pas de l'asile et qui doivent donc être éloignés du territoire et qui doivent savoir, s'ils sont là ils savent que la loi s'appliquera, s'ils ne sont pas là, ils doivent être prévenus. Nous ne pouvons pas accepter qu'il puisse y avoir un migrant qui ne relève pas du droit d'asile. C'est pourquoi nous devons lutter contre l'immigration irrégulière, à travers les contrôles aux frontières, qui ont donné des résultats significatifs, 40.000 mesures de non-admission, à travers la lutte contre les trafics, contre les passeurs, qui doivent être fermement condamnés.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que nous avons à faire, voilà ce que nous ferons, que nous ferons pour Calais, mais que nous ferons aussi pour la France, pour la dignité, pour la responsabilité, voilà comment nous le ferons. Je ne suis pas venu faire une annonce, dont beaucoup s'interrogeraient sur la mise en œuvre, ou que je laisserai, quelque soit le sort des élections, à d'autres le soin de faire à ma place. Non, tout sera fait. Tout sera fait d'ici la fin de l'année. Je reviendrai, avec le gouvernement, après le démantèlement complet et entier de Calais, pour qu'il n'y ait pas de doute sur nos intentions et sur notre volonté.

La solidarité de la Nation vis-à-vis de Calais doit être également élargie aux questions économiques. C'est un thème qui a été plusieurs fois évoqué tout au long de la matinée, c'était déjà le sens du contrat de développement territorial signé en novembre dernier avec le Conseil régional, le Conseil départemental, la Communauté d'agglomération et la ville de Calais. Il représente un engagement de l'Etat de 50 millions d'euros d'ici 2020. Je l'annonce ici, la moitié de ces 50 millions d'euros, seront versés d'ici la fin 2017. Son objectif est de soutenir l'activité économique, l'emploi et l'attractivité du territoire, l'image de Calais, la force de Calais, l'atout de Calais. Sur le volet aménagement du territoire, 2 millions d'euros seront versés, dans les prochains jours, pour financer le projet Heroic Land, sur le front de mer et le raccordement très haut débit de la zone d'activité. Pour le volet transports, 3 millions, plus de 3 millions d'euros, ont été fléchés sur le projet de l'autoroute 26. Ce sera fait et dans les meilleurs délais.

Il y avait une rencontre entre vos élus et les représentants des acteurs économiques à Paris, il y a quelques mois, à Bercy et les élus du Calaisis avaient obtenu, à juste raison, avec les acteurs économiques, qu'il puisse y avoir une prise en compte de l'urgence de la situation de beaucoup

d'entreprises. Une cellule a été créée à cet effet. Elle a pu traiter une centaine de dossiers, des demandes d'étalement, d'exonérations de charges, de dette fiscale, etc., pour soulager les entreprises industrielles, commerciales, exploitations agricoles. J'ai demandé que les instructions soient claires pour y répondre favorablement et dans les meilleurs délais. Mais cela ne suffit pas. Un fonds d'aide pour les entreprises en difficulté dans le bassin d'emploi de Calais et du Calaisis a été créé. Une enveloppe de 2 millions d'euros avait été annoncée, cette enveloppe sera doublée, elle bénéficiera aux entreprises, parce que dès lors qu'une entreprise a une baisse de son activité, de son chiffre d'affaires, qui peut atteindre jusqu'à 20 ou 30 %, il doit y avoir une prise en compte. Dans certains cas exceptionnels, même pour les très petites entreprises, l'aide pourra être totalement déplafonnée. Je souhaite d'ailleurs qu'il n'y ait pas de plafond pour la prise en compte des pertes économiques les plus substantielles, parce que quand une entreprise est confrontée, qu'elle soit petite, moyenne ou grande, à une perte, à une perte tellement significative que c'est son existence même ou ses projets d'investissement qui sont en cause, l'Etat doit faire preuve de solidarité. C'est le sens de ce fonds et il viendra préparer l'avenir.

C'est justice à l'égard du Calaisis, mais c'est aussi un signe de confiance, parce que - j'y reviens - investir autant, 850 millions d'euros pour le port, avoir ce contrat de développement du territoire, soutenir des grands projets d'infrastructures et je les ai évoqués, que ce soit l'aérodrome ou que ce soit les transports, le fret, c'est, non pas venir pour apaiser une douleur, ici dans le Calaisis, non pas simplement pour prendre notre part dans la solidarité qui vous est due, c'est parce que c'est un choix pour la France.

Calais est inscrite comme ville dans l'Histoire de France. On apprend beaucoup de l'Histoire de France, il faut savoir garder la mesure. Calais est dans notre Histoire, a une place particulière, qui tient à la vaillance, à la résistance de sa population et elle en a encore fait la démonstration, qui tient aussi à sa géographie. Que voulez-vous, vous êtes les plus proches des Britanniques, ou devrais-je dire les Britanniques sont les plus proches de Calais. Il y a un lien qui est là et qui demeurera pour toujours et votre port, vous l'avez parfaitement dit puisque nous sommes dans une date quasiment mémorielle, a toujours commercé avec l'Angleterre, le Royaume-Uni, l'Europe, le monde. Vous êtes le symbole même de l'ouverture au monde, vous Calais, même si le monde est venu jusqu'à vous et que nous devons faire en sorte qu'il ne vous empêche pas de faire ce que vous avez comme engagements, comme investissements et comme projets. Vous êtes ouvert au monde. Mais la France voulait entendre aujourd'hui Calais, toutes ses voix, voulait aussi répondre à Calais, voulait se mobiliser pour donner à Calais, car rien ne se fera sans vous, l'avenir qui est celui de votre territoire, de votre département, de votre région et qui est notre avenir.

On va prendre une décision, elle est importante, de fermer un campement, mais moi ce que je voulais c'était non seulement apaiser, non seulement venir en soutien de la population de Calais, c'était traiter dignement la situation de ces hommes et de ces femmes, de ces enfants, dans ce campement. Je ne voulais pas que l'image, non pas de Calais, mais l'image de la France puisse être en aucune manière altérée, parce que la France a un rayonnement partout dans le monde et nul ne peut dire que la France autorise des campements, les laisse pendant des mois et des mois, dans un état qui ne serait pas celui qui est requis par la dignité et par l'Humanité.

Voilà pourquoi Calais est un symbole, un symbole de souffrance, mais surtout, aujourd'hui, un symbole d'espérance, une chance pour la France. Vive la République, Vive la France, Vive Calais.